

Mairie de SAINT-LOUP-DU-GAST
2 Place de la Mairie
53300 SAINT-LOUP-DU-GAST

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 Avril 2019 à 20 h 15

Présents: MM. BARBÉ, LE RAI, BIGOT, FRÉARD, GERVAIS, GUILLOUX, CHATELLIER, MMES TESNIERE, MAIGNAN.

Absent: / .

Secrétaire: M. GERVAIS

BUDGET PRIMITIF 2019

Le conseil vote à l'unanimité le budget primitif 2019 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit:

-> section de fonctionnement: 285.904,00 €
-> section d'investissement: 205.039,50 €

Contributions directes:

Le conseil décide de voter comme suit les taux d'imposition 2019 des taxes directes, taux inchangés par rapport au début de la mandature en 2014 :

- taxe d'habitation : 17.47%
- foncier bâti : 24.65%
- foncier non bâti : 44.91%

Produit attendu : 116.101 euros.

Allocations compensatrices versées par l'Etat : 7.385 €

PROJETS D'INVESTISSEMENT 2019

Le conseil a adopté les projets d'investissements suivants qui ont été voté au budget primitif 2019 :

- couverture salles du conseil municipal et des associations : 23104 € HT
- changements portes mairie : 3729 € HT
- enduit intérieur nef de l'église : 1801 € HT
- mise en lumière de l'église, remplacement projecteur actuel : 8646 € HT
- abri pique-nique site du vélo-rail : 11026 €
- couverture bâtiment communal contigu mairie : 9194 € HT

Total des projets : 57500 € HT

Pour tous ces travaux, la commune a sollicité l'Etat (DETR 2019), le Conseil Régional, le Conseil Départemental et la Communauté de Communes pour l'obtention de subventions, montant attendu : 28.443 euros

ELECTIONS EUROPEENNES DU 26 MAI 2019

Le conseil met en place le bureau de vote en vue des élections européennes du dimanche 26 mai 2019 de 8 h à 18 h. Rappel important : le lieu du bureau de vote n'est plus à la mairie mais dans les anciens locaux scolaires situés 9 rue des Charrons salle du conseil municipal ou salle des associations.

Pour extrait conforme.
En Mairie le 15 Avril 2019
Le Maire,
Marcel BARBÉ